

YS - Cela me paraît profondément juste, mais avec cet aspect subversif : est restitué à tout un chacun, comme être humain, c'est-à-dire comme être « en activité », cette potentialité d'être partie prenante d'une renormalisation, au sens de la responsabilité que vous venez d'évoquer. Il me semble qu'il ne faut pas perdre de vue cette dimension **subversive** : réaffirmer l'égalité profonde ou la commensurabilité entre les hommes. Il n'y a rien de plus subversif par rapport à toutes les formes d'organisation extrêmement diverses qui, de plus en plus à travers l'usage des savoirs en désadhérence, créent des situations d'inégalité, d'incommensurabilité, qui vont à l'encontre de notre être générique.

Invention de la désadhérence, monde des valeurs, sociétés de droit

BV - Vous proposiez précédemment de différer le moment d'aborder la question des valeurs. Notre dernier échange offre peut-être l'occasion d'y mieux revenir. L'ergologie évoque souvent l'activité comme creuset de débats de normes et de valeurs. Peut-on parler de débats de valeurs de la même façon que l'on parle de débats de normes ? En l'occurrence, y a-t-il « débat » de valeurs ? Par ailleurs, si nous identifions mieux à présent l'origine des normes, la question demeure pour les valeurs : d'où viennent-elles ?

YS - Nous sommes là face un problème massif et il serait ambitieux de penser que nous allons donner ici une réponse. La pensée, la philosophie n'ont cessé de s'essayer à en dessiner les contours. Restons par conséquent dans un certain inconfort sur ce chapitre-là. Mais en même temps, il faut être clair. La question d'un monde de valeurs est omniprésente dans notre débat depuis le début. S'il n'y a pas ce rapport aux valeurs, tout ce que nous avons dit jusqu'ici s'effondre, je pense que vous êtes d'accord avec moi. On a même souvent perçu la démarche ergologique comme une approche qui insiste sur l'intégration, la présence, ou la prégnance de ce monde des valeurs, le fait que nous soyons en proie à un monde de valeurs, en prise avec ce monde-là. Nous n'allons donc pas reculer ; et même si nous n'avons pas la prétention de parvenir à dire exactement ce que nous pensons, car c'est vraiment difficile, peut-être pouvons-nous évoquer quelques pistes ou hypothèses.

Alors commençons par le premier point : d'où vient ce que j'appelle « un monde de valeurs » ? Un monde de valeurs, plutôt que des valeurs car au premier abord, je ne vois pas très bien ce que pourraient être ces entités abstraites bien délimitées, bien distinctes les unes des autres, avant tout usage que nous pourrions en faire dans nos jugements et nos arbitrages. Par contre l'existence d'un monde de valeurs est omniprésente dans nos vies. C'est notre respiration quotidienne, même si beaucoup d'« experts » se font fort ensuite d'appriivoiser ce qui est inappriivoisable, faisant des théories, des « systèmes » de valeurs, que l'on peut intellectuellement manipuler, se proposant de les codifier, de les anticiper. Comme toujours à mon avis, ce peut être pour une part légitime mais pour une autre part non seulement impossible, mais même très mutilant.

Il me semble qu'on peut lier cette prégnance en nous de ce qu'on appelle un monde de valeurs, avec ce que j'appelle la *désadhérence*. Celle-ci ne me paraît pas

sans rapport avec ce qui selon certains anthropologues, permet de spécifier l'humanité, dans sa proximité, aujourd'hui retravaillée, avec les espèces et les groupes voisins, dans le règne animal³³. Ces chercheurs s'interrogent sur le fait qu'à un certain moment, une espèce est capable de produire ce qu'ils appellent des représentations d'un type particulier, des « images mentales », déconnectées de l'environnement immédiat. La désadhérence, c'est justement cela : la capacité d'inventer un mode de se mouvoir – ce sera la pensée humaine –, qui soit à distance, déconnectée plus ou moins profondément de la situation immédiate, de ses sollicitations, de ses urgences. Cela permettra, dans le long terme, de produire d'abord le langage articulé, mais dans la continuité, le concept, jusqu'à son pôle extrême, le concept scientifique. La fécondité de ce concept scientifique, engagé dans la modélisation de protocoles opératoires, consiste à produire des schèmes de pensée et de mise en expérimentation, dont la valeur essentielle est de pouvoir neutraliser tout ce qui est, au contraire, immergé dans le *hic et nunc*, cette dimension de l'activité toujours dans l'histoire et qui sans cesse remet en histoire. Inutile d'insister sur ce pouvoir prodigieux acquis par l'espèce humaine.

Je pense que, dans l'histoire du genre humain, cette invention progressive de la désadhérence – qui fait une différence avec les primates plus proches de nous, dont le schème de pensée reste tendanciellement connecté à des environnements de relative proximité – correspond au même mouvement que celui qui va produire ce que nous appelons ici un monde de valeurs. Le fait de penser à distance, donc de catégoriser, c'est d'une certaine manière, une invention de norme. En effet, on va décider – tout à fait inconsciemment au départ – de cadrer, de catégoriser des situations de vie, à travers ce que les anthropologues appellent des images mentales, mais que nous pouvons appeler peu à peu des catégories ou des concepts dont on va – ou dont on devra – user dans la reproduction de la vie sociale. Cela, c'est créer de la norme antécédente puisque c'est pré-couler la pensée dans des catégories. Mais catégoriser anticipativement des éléments du monde, c'est aussi les « qualifier ».

A partir de là, à mon avis, on fait plus que de catégoriser des événements possibles de l'environnement dans l'ordre du pré-connaître. Il faut jouer sur l'ambiguïté du terme *qualifier*. On subsume un cas sous un concept – voir la qualification comme acte juridique³⁴ –, mais on ne peut pas en même temps créer une relation qualitative, polarisée, *en valeur*, avec ce qu'on vise. On voit mal comment l'activité vivante, dans son effort pour recentrer le milieu autour des normes de son vivre en santé, ne nouerait pas ces deux dimensions du « qualifier ».

Ainsi ce monde de catégories mentales, langagières, qui prend ses distances avec l'agir actuel, c'est aussi un monde où l'appétence, le désir, le bien, le mal, enchâssés dans ces actes de catégorisations, de qualifications, qui sont autant de

33. Voir J.-F. Dortier, *L'Homme, cet étrange animal... aux origines du langage, de la culture et de la pensée*, (Paris, Editions Sciences humaines, 2004), et notamment ce qu'il appelle « la machine à idées ». Voir également le dossier de M. Osvath et P. Gårdenfors, « Quand les hommes inventèrent l'avenir », (*Sciences Humaines*, 2006, 1).

34. Dans l'ouvrage que projetait Jacques Duraffourg, plus haut évoqué, celui-ci évoquait l'embarras d'une juge, saisi par un CHS-CT sur la pertinence à *qualifier* ou non l'alimentation d'un convoyeur, dans un atelier de mise en peinture de pièces métalliques, comme un « travail parcellaire et répétitif ».

prises de distance, prennent aussi un relief, une vie, une substance, une distance progressive, par rapport au milieu proche. De façon assez mystérieuse, un « monde de valeurs » va ainsi partiellement surplomber, donner à évaluer le monde de l'agir ici et maintenant³⁵.

Je pense que c'est là une hypothèse très générale, probablement à retravailler. Il y a peut-être un même mouvement, consistant d'une part à penser à distance et par là, à déconnecter partiellement notre façon d'habiter le monde de notre seul agir actuel – qui, pour une part, est toujours une pensée dans le *hic et nunc* – et d'autre part une prédisposition, ancrée anticipativement en nous, à évaluer ce *hic et nunc*, en relative désadhérence par rapport à lui. Et comme ce monde à évaluer deviendra de plus en plus un monde humain, où la notion de *semblable* va peu à peu se travailler, non sans doute à travers la préhistoire mais à travers l'histoire, cette qualification en valeurs va progressivement avoir vocation à prendre une dimension davantage universelle au fur et à mesure que s'anonymise l'être sujet de l'évaluation, que se creuse la distance entre ce « monde de valeurs » et le milieu actuel à vivre. Voilà comment, peut-être, j'essaierai de penser cette présence en nous, évidemment énigmatique, d'un monde de valeurs généré en nous en même temps que l'invention de la désadhérence liée au langage et au concept.

Pour redire encore les choses autrement, il nous est sans doute tout aussi impossible d'échapper à une certaine prise de ce monde de valeurs en nous que de n'être pas en prise, à des degrés divers, sur la désadhérence conceptuelle. Il s'agit très probablement de la même – progressive – invention. Mais à ceci près que de multiples logiques, dont certaines sont « usurpatrices », visent à renforcer la désadhérence conceptuelle, à la codifier, à la modéliser, à manipuler la distance entre le vivre « en situation » et la définition plus ou moins prescriptive de celle-ci. Alors que la désadhérence axiologique est, elle, fragile, friable, pour une part informalisable, indéfiniment remise en histoire, et opère au contraire, dans une pénombre plus ou moins intime. L'activité humaine, avons-nous dit est toujours en va-et-vient entre adhérence et désadhérence. Mais si la désadhérence conceptuelle, celle des normes antécédentes, échappe en partie à l'espace et au temps, la désadhérence axiologique est au contraire celle qui est appelée pour traiter dans l'ici et le maintenant les débats de normes. La dissymétrie ici évoquée entre ces deux désadhérences est une autre manière de dessiner la dramaticité de l'activité humaine, dès lors qu'on cherche à ou qu'on est sommé d'en rendre compte.

BV - Quel rapport peut-il y avoir entre cette façon de considérer le monde des valeurs et la question de l'idéologie ?

YS - Personnellement, je me refuse à ce concept-là – enfin plus ou moins bien sûr, jamais totalement. Mais j'ai pris, il y a longtemps, mes distances avec la force, la vigueur, les certitudes accompagnant dans le temps de ma jeunesse, et probablement dans la vôtre aussi, la mise en thèse de ce concept³⁶. Peut-être reviendrons-nous là-dessus lorsque nous aurons articulé les rapports entre débats de normes et ce qui se passe du côté des valeurs. Nous aurons alors mesuré à quel point ces rap-

35. L'émergence des pratiques funéraires, shamaniques, religieuses, le développement à travers elles de la fonction symbolique, participent certainement de ce mouvement.

36. Cf. *Expérience et Connaissance du Travail*, (op. cit., p. 34 et chapitre 9).

ports sont toujours retravaillés, rejoués, donc inanticipables. La notion d'idéologie, que, notons-le, on attribue toujours aux autres, relève au contraire d'une modélisation théorique du rapport de groupes sociaux à un monde de valeurs. Ce faisant, on annihile la dynamique productive des renormalisations vivantes. Le modèle, dans sa vertu prédictive, ne cesse alors de se défaire de lui-même.

Par contre, ce qui me paraît important dans ce monde de valeurs, c'est qu'il est de l'ordre de la prise de distance : il vient vers nous et il a prise sur nous, d'une certaine manière, de l'extérieur. On n'a pas inventé ces valeurs, qui finalement sont une respiration dans le plus petit des débats de normes. Donc, et c'est sa force comme pour les normes antécédentes, ce monde de valeurs est valide de manière *tendanciellement anonyme*. Autrement dit, en tant que généré par la désadhérence pour un monde humain, *a priori*, il ne fait pas acception de personne, comme on l'a rappelé plus haut.

Là, bien sûr, il va y avoir tous les niveaux de désadhérence. Certains pourront dire : « il existe des valeurs propres à notre peuple » et effectivement, cela a été vrai à de très larges moments de l'histoire humaine, et cela reste, quoique flou, pour une part vrai aujourd'hui. La dimension universelle des valeurs ne se construit que progressivement dans l'histoire de l'humanité. Il peut y avoir toutes sortes de degrés d'universalité dans le temps et dans l'espace. Considéré sous cet angle par conséquent, le monde des valeurs est anonyme, ce qui veut dire que, dans un premier temps, il n'est pas produit par nous personnellement. Au départ, il est « sans dimension », comme on dit, parce qu'on ne peut créer ni une hiérarchie, ni une échelle de ces valeurs, ni d'ailleurs donner de ce monde-là une définition stricte. De ce point de vue, le monde des valeurs est dans un premier temps, *inopérant* – au sens où il ne va pas nous dire comment il faut nous choisir nous-mêmes dans l'instant présent. Nous sommes là au cœur du débat de normes, au cœur de la dialectique entre le débat de normes et ce monde des valeurs. Voilà, c'est tout ce jeu compliqué qui va œuvrer dans les dramatiques d'activité.

BV - Si j'ai bien entendu et si je résume : ce monde-là, *a priori*, ce « monde de valeurs », est un monde de valeurs anonymes, *inopérantes directement* et sans dimension au départ. Il n'est pas utilisable en l'état.

YS - Anonyme : plus ou moins, bien sûr. Les ethnologues décrivent un monde de valeurs propre à telle peuplade, isolée, circonscrite, qui peut n'avoir aucun sens pour telle autre. Dans de telles conditions, l'anonymat n'a sens qu'à l'intérieur de ce peuple-là. Il y a des valeurs propres à des catégories, des classes, à l'intérieur d'un peuple³⁷. Mais avec le développement des liens entre les peuples de la planète, avec aussi un certain nombre de faits profondément marquants dans l'histoire humaine, par exemple la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, La Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 complétée en 1966, progressivement *certaines valeurs vont tendre vers l'universel*³⁸ J'ai coutume de parler, pour

37. Notons que, quand celles-ci s'affirment après le XVIII^e siècle, avec par exemple, les valeurs d'émancipation de la classe ouvrière, dans l'héritage du marxisme, cette dynamique émancipatrice est supposée prendre en charge, via les luttes révolutionnaires, l'avenir même de l'humanité comme un tout. Comme le dit *L'Internationale*, « l'internationale sera le genre humain ».

38. On peut aussi penser au principe de respect de la « dignité humaine », que doit promouvoir l'Organisation Internationale du Travail.

nos sociétés occidentales, d'un espace social à trois pôles, avec notamment un pôle III, celui de la *politeia*, ou de la cité³⁹. Il est clair que ce pôle-là va être fondamentalement marqué, depuis un ou deux siècles peut-être, par un ancrage sur cette dimension universelle. Cela signifie qu'on n'imagine pas aujourd'hui à ce pôle-là, dans nos sociétés marchandes et de droit, qu'il n'y ait pas une présence, une force de rappel de l'*universalité*, dans la façon dont on va traiter et, je dirai, « dimensionner » ces valeurs dans la vie de l'Etat, ou dans la vie de tous les grands organismes internationaux.

Ensuite, dans le concret, il faut voir comment cela se passe, compte tenu des tensions, des rapports de force, et notamment compte tenu de l'instable cohabitation avec un autre pôle de cet espace social, le pôle marchand ! Mais il y a, je crois, une dimension d'universalité – donc d'anonymisation – qu'il serait inacceptable de ne pas trouver au pôle III de cet espace.

Bien sûr, il faut distinguer les degrés de l'universalité appropriés par les différentes structures étatiques, les organisations communautaires (comme l'Union européenne), ou le Tribunal pénal international. Les Etats nationaux sont mandatés pour faire *le bien* d'abord d'un ensemble d'anonymes circonscrits (les citoyens de cet Etat). Mais la référence implicite ou explicite dans leurs textes fondateurs aux principes universels (ce qui fut l'*habeas corpus*, les deux Déclarations des Droits de l'Homme) implique, de façon plus ou moins appuyée, la prise de ces *valeurs universelles* sur « l'esprit des lois ». Parce que nous vivons dans des sociétés marchandes qui sont aussi des sociétés de droit, ces valeurs universelles sont omniprésentes, comme une respiration quotidienne, même imperceptible, dans notre vie collective et individuelle⁴⁰. Le pôle III de l'espace social doit par conséquent donner droit de cité à ces valeurs. Cela veut dire pour le politique : reconnaître qu'on ne peut pas vivre indépendamment de ce monde de valeurs, donc qu'à ce pôle III, les agents sont supposés leur donner forme dans les lois, les normes sociales, les politiques à mettre en œuvre. Un gouvernement est mandataire de ces valeurs-là. Officiellement, il ne peut pas le nier, même si de fait, pour les raisons de tension, voir de lutte dans cet espace, il ne le fait pas, ou il le fait mal, ou il en contourne l'exigence.

On a en réalité des cas de figure très différents à travers tous les Etats de la planète, selon leurs histoires, les rapports de force qui se sont institués en leur sein et entre eux, les rapports de puissance, de propriété et de pouvoir. Mais officiellement, au sein des sociétés marchandes et de droit, c'est bien ce pôle III qui est le mandataire de ce monde de valeurs. Cependant, comme on l'a dit, il est *directement inopérant*, donc il faut bien que ce pôle le dimensionne. La santé par exemple est une valeur sans dimension, « la santé n'a pas de prix ». Il n'empêche qu'en tant que dirigeant de mon pays, je dois décider de la dimension de cette valeur-là dont je suis mandataire. Je dois proposer un budget pour la santé, résultat d'arbitrages avec d'autres dimensionnements de valeurs, et non seulement un budget, mais aussi des institutions qui le font appliquer, le contrôlent, le surveillent. Se mettent

39. Espace intégré des débats de normes, voir le schéma 2 en annexe du présent ouvrage. Cf. également Y. Schwartz et L. Durive (s/d) (2003). *Travail et ergologie - Entretiens sur l'activité humaine (I)*. Toulouse, Octarès Editions, (chapitre 9).

40. *Ibid.*, voir la « quatrième proposition », (p. 28-30).

en place toute une série de dispositifs de dimensionnement, de déclinaisons de ce monde de valeurs. De ce point de vue-là, le fait de donner droit de cité aux valeurs sans dimension à travers des dispositifs, des hiérarchies, des organisations qui doivent les dimensionner, notamment via des décisions, des critères, des indicateurs de nature quantitative, va nous renvoyer dans les institutions « publiques », liées à ce pôle III, à des formes d'administration et de gouvernement du travail plus ou moins proches de celles qu'organise le pôle marchand dans les entreprises⁴¹.

BV - Cela revient à dire que finalement l'Etat, mandataire de ce monde de valeurs, procède à des choix en valeur et décide des équilibres en valeur. Il est par conséquent amené à dimensionner des valeurs *a priori* sans dimension. Cela relativise tout de même l'idée selon laquelle ses choix se feraient plus ou moins automatiquement sous la contrainte de considérations de type purement budgétaires – c'est-à-dire que l'Etat choisirait dans le monde des valeurs en s'inspirant d'abord, voire uniquement, d'un réalisme économique reposant sur des calculs de type gestionnaire, parfaitement objectivables. C'est en effet ce que l'on tend à nous laisser croire, très régulièrement.

YS - Oui, si les politiques se décidaient uniquement selon des critères objectifs, objectivables, gestionnaires, à la limite pourquoi se préoccuper, par exemple, de la santé des personnes âgées, qui n'apportent plus rien à la société, en termes de valeur ajoutée ? Le responsable politique d'un pays dirait alors : « je me fiche des gens qui ne sont plus capables de produire quelque chose, ce ne sont pas des dépenses rationnelles, etc. » D'ailleurs, certaines sociétés ont pu autrefois adopter ces pratiques : les vieux que l'on abandonne du fait d'une forme de vie itinérante, celle des chasseurs-cueilleurs, par exemple. On a aussi connu l'eugénisme. Pourquoi cela choque-t-il une majorité de citoyens ? Aujourd'hui on n'accepterait pas, officiellement – plus ou moins, parce qu'on a vu que c'est loin d'être aussi simple – d'abandonner les vieillards à leur triste sort. Cela prouve bien que ce n'est pas uniquement la dimension gestionnaire qui est en jeu : ce sont également des valeurs sans dimension sous-jacentes au fait, par exemple, de vouloir promouvoir la culture, ou l'école pour tous... Mais comme le montre l'histoire, c'est aussi une lutte.

BV - J'entendais récemment débattre à la radio des conditions de vie en prison. La discussion en appelait implicitement au statut des personnes incarcérées. Pourquoi de tels débats ? On pourrait par exemple considérer, à la limite, que les gens incarcérés n'ont à bénéficier d'aucune attention particulière, à l'égard de la qualité de leurs repas puisqu'il était question de cela – ou concernant les possibilités offertes de se cultiver, etc. Alors d'où vient qu'on passe d'une tendance à l'autre ? Vous parliez à l'instant des chasseurs-cueilleurs qui considéraient qu'effectivement, du fait des impératifs de leur survie, il n'y avait pas d'autre possibilité pour eux que de laisser mourir les anciens dès lors qu'ils étaient incapables de suivre. Est-ce que c'est le mode de vie économique que nous connaissons qui finalement nous amènerait à considérer aujourd'hui que les anciens ont toute leur place dans nos sociétés ?

41. Schwartz Y. (2000). *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Toulouse, Octarès Editions, (dans le tableau p. 697, la jonction entre le pôle II et le pôle III).

YS - Je ne pense pas que l'on puisse dire les choses comme cela. Aussi bien dans le cas des prisonniers que dans celui des vieillards, c'est une conséquence de la constitution d'une société de droit affirmant que tout être humain est l'égal d'un autre. Il faut y reconnaître, je pense, une conquête de l'humanité, une humanité vieille de deux millions et demi d'années. Je ne dis pas que cette conquête est universellement valable, universellement acceptée, loin de là. C'est là, d'ailleurs, où va se jouer la question des débats de valeurs. D'ailleurs, à propos de ce que je viens d'appeler *l'invention de la désadhérence*, je crois pouvoir noter ceci sur lequel je souhaiterais retravailler plus tard : autant la désadhérence conceptuelle est privilégiée, admirée, courtisée, jusqu'à devenir un outil à invisibiliser l'activité (industrielle), autant la prise des valeurs en désadhérence (le « monde de valeurs ») sur notre vie sociale est un combat jamais stabilisé *de* et *dans* l'humanité, et ceci simultanément dans le champ politique comme dans celui des « désadhérents intellectuels ». Certains en effet diront : « eh bien, tant pis pour les vieux ; ou bien tant pis pour les prisonniers, ils paient leur faute ! » Pourtant, dire officiellement qu'il existe des catégories inférieures d'hommes et de femmes, à l'égard desquels on n'aurait pas de soucis minimaux pour leur permettre de vivre, ce serait quelque part aggraver considérablement les déséquilibres affectant en permanence nos sociétés marchandes et de droit.

Autant, comme on a pu le voir, cette société de droit et en même temps marchande a toutes sortes de procédures notamment de normalisation, qui peuvent aboutir à rendre invisibles l'activité humaine, et donc à la mutiler, autant je pense que la notion d'égalité, au principe des Etats de droit, a quelque chose de grandiose. Bien sûr, j'entends que c'est très différent selon les Etats ! Cette structure à trois pôles n'est en rien une structure universelle. Les Etats sur la planète, en fonction de leur histoire, sont très différents. La question de l'Etat n'a pas du tout la même place historique et structurante, par exemple, dans certains pays africains qui ont eu d'autres manières d'assurer leur vie collective. Il y a une histoire de la structure étatique propre aux sociétés marchandes et de droit. Par conséquent, il n'est pas question de dire que c'est un modèle ! Mais par contre, c'est bien le fait d'assumer cette universalité – et normalement, elle est assumée, y compris, même si elle y est altérée, par de grands organismes internationaux –, c'est ce fait-là qui rend compte à un certain moment, je crois, du sort qu'on va réserver aux vieillards ou aux prisonniers.

Pour autant, si cette notion d'universalité, qui a cheminé jusqu'à nous depuis le siècle des Lumières, est un acte grandiose, je pense qu'elle a une base disons *anthropologique*, insuffisante. En effet, qu'est-ce qui fait l'universalité ? Quel est le contenu substantiel de cette reconnaissance mutuelle du fait qu'on est *tous semblables* ? J'ai pu dire ailleurs, et je le crois assez profondément, que notre démarche ergologique donne un contenu vraiment substantiel à cette assomption d'égalité et d'universalité.

Autrement dit, le fait que nous soyons tous en proie à des dramatiques d'usage de nous-mêmes, tous en proie à des débats de normes, et donc en proie à un monde des valeurs qui n'offre nulle part des échelles universelles et identifiables, ce fait-là instaure entre tous les êtres humains une dimension à la fois d'égalité et d'universalité. J'ai l'impression que cela leste de substance l'affirmation des droits de l'homme, une affirmation certes très belle mais dont on voit qu'elle est bafouée en perma-

nence. Alors que si l'on reconnaît, derrière les Droits de l'Homme et du Citoyen, derrière la Déclaration Universelle, ou l'appel au respect de la dignité humaine de l'Organisation Internationale du Travail, ce que j'avais appelé autrefois un humanisme énigmatique, si l'on devine en permanence en nous le poids de ces débats de normes, donc de ces dramatiques d'usage de nous-mêmes, on donne une vraie consistance à la dimension d'égalité et d'universalité. En effet, on voit mal en vertu de quoi, de ce point de vue-là, on pourrait décider que certains valent mieux que d'autres. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas matière à une mise en débat permanente de la façon dont chacun va voir le rapport à ce monde de valeurs. Mais où est le critère du « meilleur qu'un autre » ?

BV - Selon cette façon de penser les rapports humains, ce qui anime ces rapports, les habite, les façonne et ce qui circule dans ces liens humains, ce qu'on appelle l'emprunt à « un monde de valeurs », on peut dire que tout cela ne peut plus être considéré comme entièrement déterminé par l'économique, de façon absolue et *a priori*. Certes, en le rencontrant, l'économique pèse sur ce monde de valeurs. Comment ignorer, le poids, l'impact de l'économique et des choix économiques, donc l'impact des valeurs qui les sous-tendent ? La pauvreté quand ce n'est la misère, les atteintes multiples à la dignité nous le rappellent chaque jour. Mais cela bouleverse beaucoup de choses de penser ces deux dimensions en rencontre. On ne peut plus alors, et par définition, se cantonner dans une conception et une analyse un peu binaires de l'origine et des modalités du *vivre ensemble*. Une analyse binaire au sens où elle consisterait à dire que tout se passe dans la possible ignorance mutuelle ou, *a contrario*, dans l'affrontement des deux pôles définitivement conflictuels : l'économique qui imprime, infléchit lourdement toute tentative d'assomption de valeurs, valeurs prises en charge à l'autre pôle, celui du politique ; avec en définitive, le primat à consentir, en cas de conflit de logique aiguë, à l'économique au nom du réalisme... économique.

YS - Ce serait cela le bipôle : un pôle déterminant l'autre ?

BV - C'est cela. Et l'un notamment, le premier, qui déterminerait peu ou prou assez définitivement le second.

YS - Cela renvoie à des choses que nous avons déjà essayé de formaliser, notamment dans *Travail et ergologie*⁴². Lorsque j'y ai dessiné l'espace social à trois pôles, il y avait l'idée, comme vous le dites, que le champ se définissant peu à peu comme économique, dans nos sociétés marchandes et de droit, va peser profondément sur ce que nous avons appelé les *dramatiques d'usage de nous-mêmes*. Cet espace social est le nôtre, il n'a pas forcément d'équivalent dans d'autres sociétés humaines. On a évoqué les chasseurs-cueilleurs ; d'autres sociétés, dans d'autres pays, ont une autre histoire. Par conséquent, les dramatiques d'usage de soi y sont plus ou moins différentes. Cela veut bien dire que la dimension quantitative et marchande – donc, les valeurs associées au pôle II – sera un des éléments des débats de normes, et les marquera profondément, inutile de le nier. En même temps, c'est

42. Y. Schwartz et L. Durrieu (s/d) (2003). *Travail et ergologie - Entretiens sur l'activité humaine (I)*. Toulouse, Octarès Editions, (chapitre 9). Voir également Y. Schwartz (2000). *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Toulouse, Octarès Editions, (p. 688 et sq.).

toute notre thèse et elle est amplement démontrée, rien ne fonctionne dans cet univers marchand, à la fois dans l'agir des personnes, mais aussi dans la création de ces « entités collectives relativement pertinentes » qui lui sont essentielles, *sans débat de normes*. Ces débats de normes, nous les situons au pôle I de l'espace social tripolaire, ce pôle I qui nous fait sortir de ce « bipôle » qui, en aucun cas, réduit à ce face à face entre le marchand et le politique, ne peut être matrice d'histoire. Ces débats de normes ne peuvent en aucune façon être réglés par le seul mécanisme marchand⁴³ ! En effet, qu'est-ce qui permet de dire qu'on va créer telle forme d'entité collective, qu'on va aider telle personne, ou au contraire qu'on ne va pas l'aider ? On peut prendre des exemples plus précis mais déjà là, on voit bien que le critère marchand, même s'il intervient dans le débat, est inapte à rendre compte à lui seul des arbitrages et des configurations d'activité. Toute explication de l'agir humain en termes exclusifs de théorie des choix rationnels, est également visée par cette thèse. Cela signifie qu'on ne peut absolument pas concevoir l'histoire seulement à partir d'un bipôle, avec un pôle totalement dominant et l'autre totalement dominé.

C'est bien là que se trouve, si je puis dire, le levier de transformation : *ça existe, le monde des valeurs* ! Je veux bien qu'on me dise que le monde des activités humaines peut exister sans lui, ou qu'on en fasse une théorie qui l'annihilerait en le déconnectant des inanticipables débats de normes, qui le figerait en « idéologie » ou en « système de valeurs ». Personnellement, je dis que ce n'est pas possible ! Ce serait supposer pour celui qui construirait de telles théories une position d'« exterritorialité »⁴⁴ par rapport aux débats et aux dramatiques d'activité. Dans de tels cas, un monde des valeurs, oui, sans doute, alors effet objectif du « bi-pôle » en nous, qui n'aurait plus rien à voir avec la dimension « dramatique » de cette *prise* des valeurs en nous. Prise des valeurs, au résultat toujours partiellement aléatoire parce que brassée dans nos débats de normes. Nous mettons le doigt, là, sur ce qui est toujours des *réserves d'alternatives*, comme je les appelle.

Débats de valeurs ?

BV - Le débat de valeurs est double, commencez-vous à dire tout à l'heure. Quelle place donner aux valeurs sans dimension par rapport aux valeurs marchandes ? Par ailleurs, comment se définit l'empan que je donne au monde des valeurs dans telle ou telle situation ?

YS - Cela revient à la question que vous me posiez tout à l'heure, à propos des débats de normes et des débats de valeurs. On l'a dit plus haut, c'est le point « non négociable » : il est indiscutable qu'il existe des débats de normes. Si l'on accepte ce point – je ne vois pas comment faire autrement –, tout le reste s'ensuit. Alors, de là, on parle aussi de « débat de valeurs ». On a parlé dans le premier dialogue du jeu entre norme et valeur. Il me semble, même si c'est un peu simplifié, qu'il y a, à propos du rapport entre norme et valeur, à la fois *un double débat et une déclinaison*.

43. Voir ci-dessus, note 21.

44. Cf. Y. Schwartz (2000). *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Toulouse, Octarès Editions, (p. 71 et sq.).